

Tutelle, curatelle, les mesures de protection juridique

Formation
adaptée



Permettre aux participants de découvrir les mesures de tutelle et de curatelle et d'échanger sereinement sur les impacts de ces mesures dans la vie des personnes.

PUBLIC & PRÉREQUIS

- ✓ Personnes en situation de handicap bénéficiant ou pas de mesures de protection
- ✓ Sans prérequis

PROFIL DES INTERVENANTS

- ✓ Assistante Sociale expérimentée

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- ✓ Formation avec alternance d'apports théoriques et de situations vécues
- ✓ Utilisation de supports vidéo avec des témoignages de personnes bénéficiant de mesures de protection, et de tuteurs
- ✓ Support de formation adapté aux apprenants et co-construit avec eux
- ✓ Remise d'un support pédagogique et questionnaire d'évaluation des acquis en fin de session

MODALITÉS DE VALIDATION

- ✓ Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- ✓ Un bilan pédagogique global et individuel sera remis à l'établissement

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Dépasser les représentations de chacun sur les mesures de protection
- ✓ Comprendre les différences entre les mesures existantes
- ✓ Identifier les conséquences d'une mesure de tutelle ou de curatelle dans la vie de la personne

PROGRAMME DE FORMATION

- ✓ Les représentations de chacun sur les mesures de protection
- ✓ Les différentes mesures : tutelle / curatelle / sauvegarde de justice ...
- ✓ L'impact des mesures sur les décisions de la personne (vote, mariage, divorce, gestion de son budget, sa santé...)
- ✓ La mise en place, l'arrêt ou l'évolution d'une mesure de protection
- ✓ Les profils des intervenants autour de la personne (Juge des Tutelles, Assistante sociale, entourage, Associations de protection des majeurs...)
- ✓ Le choix entre un tuteur/curateur professionnel ou familial

Coût	Dates - Durée	Participants	Lieu	Contact
850 € par jour	2 jours	10 personnes	Intra établissement ou Pessac Magellan	bmformation@adapei33.com Tél. 05 56 02 31 73 9 rue Claude Chappe - 33600 Pessac